

Mille Étangs / Des propriétaires mettent leur plan d'eau à la disposition des pompiers en cas d'incendie

Sécheresse exceptionnelle et canicules à répétition : le cocktail explosif de l'été 2026 porte le risque de feux de forêt au plus haut. Face à cette situation, « il devient essentiel de sécuriser l'approvisionnement en eau dans les secteurs ruraux », remarque Hervé Mange, le président de l'Association des propriétaires et amis des Mille Étangs (Apame). Pour ça, une collaboration a été mise en place avec les pompiers et avec les communes de cette partie du département, afin de faciliter l'intervention des secours en cas d'incendie.

L'idée ? « Dans le secteur des Mille Étangs, de nombreuses communes ne disposent pas d'un réseau suffisamment adapté pour alimenter les engins de lutte contre l'incendie, explique l'Apame. C'est dans ce contexte qu'est né un partenariat destiné à organiser l'accès des sapeurs-pompiers aux étangs privés pouvant constituer des réserves d'eau en cas

d'incendie. »

Depuis mars 2025, date de la naissance de ce partenariat, 70 propriétaires d'étangs sont déjà impliqués dans le dispositif. Le Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Saône (Sdis 70) étudie actuellement une dizaine de dossiers supplémentaires.

Des reconnaissances

Les étangs retenus sont intégrés dans une base de données utilisée par les pompiers. Les coordonnées GPS, l'adresse précise et les conditions d'accès y figurent, ainsi que des photos. Des reconnaissances préalables ont lieu. Ainsi, ces étangs sont bien identifiés par les pompiers, qui ne les découvrent pas dans l'urgence le jour où un incendie survient.

Cet été, les Mille Étangs ne sont pas épargnés par la sécheresse, notamment en tête de bassin. « Les mares forestières disparaissent temporairement et de nom-



Dans le secteur des Mille Étangs, les propriétaires facilitent l'accès aux plans d'eau pour les pompiers. Hervé Mange, président de l'Association des propriétaires et amis des Mille Étangs, encourage ses adhérents à rejoindre le mouvement. Photo Guillaume Minaux

breux ruisseaux voient leur débit fortement diminuer, voire s'interrompre », constate l'Apame. Le niveau des étangs baisse, mais ils demeurent « des points d'eau

durables et précieux ».

« Ils continuent d'assurer plusieurs fonctions essentielles : abreuver la faune, préserver la biodiversité et maintenir des zones de fraî-

cheur », souligne le président de l'association, convaincu de l'intérêt « de ce patrimoine emblématique de notre région ».

● G.M.